

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : MDE 13/020/2007 (Public)

Bulletin n° : 039

26 février 2007

## Iran. Les minorités ethniques confrontées à une nouvelle vague de violations des droits humains

Amnesty International est profondément préoccupée par les violations persistantes des droits des minorités ethniques en Iran, telles que les Azerbaïdjanais, les Kurdes, les Baloutches et les Arabes. Au cours de ces deux dernières semaines, des centaines de défenseurs des droits linguistiques et culturels des Azerbaïdjanais iraniens ont été arrêtés pour avoir revendiqué le droit à un enseignement dans leur langue, des militants kurdes ont été arrêtés et des manifestants tués ou blessés, et un Baloutche accusé d'avoir commis un attentat à la bombe le 14 février 2007 a été exécuté seulement cinq jours plus tard.

Face aux mesures restrictives de plus en plus nombreuses qui frappent les minorités ethniques d'Iran, Amnesty International appelle le gouvernement iranien à veiller à ce que tous les citoyens de son pays bénéficient, en droit et en pratique, des droits linguistiques et culturels reconnus par la Constitution iranienne et par le droit international, et puissent manifester pacifiquement en faveur de ces droits. Les autorités iraniennes doivent aussi faire en sorte que la police et les autres organes chargés de faire appliquer la loi ne recourent pas à la force de manière excessive, que tous les détenus soient protégés contre la torture et les autres mauvais traitements, et que toutes les allégations de torture, de mauvais traitements, de recours excessif à la force ou d'homicides aux mains des forces de sécurité fassent l'objet dans les plus brefs délais d'une enquête exhaustive et indépendante, dont les méthodes et les conclusions seraient rendues publiques. Toute personne soupçonnée d'être responsable de tels actes doit être rapidement traduite en justice dans le cadre d'un procès conforme aux normes internationales d'équité et excluant tout recours à la peine de mort.

### Les Azerbaïdjanais iraniens

Les arrestations d'Azerbaïdjanais iraniens se sont produites avant et pendant des manifestations pacifiques organisées à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée tous les 21 février à l'initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Les manifestants demandaient que l'enseignement soit dispensé dans leur langue maternelle dans les écoles et les établissements d'enseignement du nord-ouest de l'Iran, où vivent la plupart des Azerbaïdjanais iraniens. Les organisateurs avaient semble-t-il demandé à l'avance aux autorités l'autorisation de manifester, mais on ne sait pas si cette autorisation leur avait été accordée. La plupart des personnes arrêtées avant les manifestations et incarcérées à Tabriz, à Orumiyeh et dans d'autres villes du nord-ouest ont été rapidement libérées. Le 26 février, entre 10 et 20 personnes se trouvaient semble-t-il toujours en détention.

Ebrahim Kazemi, Jaafar Abedini, Mehdi Molai et une petite dizaine d'autres personnes ont été arrêtés à Qom le 11 février 2007 ou aux environs de cette date. Au moins deux d'entre eux auraient été arrêtés pour avoir peint sur les murs des slogans comme « *Türk dilinde medrese* » (L'école en turc [azéri]). Ils auraient été détenus pendant plusieurs jours avant d'être libérés sous caution. Jaafar Abedini et Mehdi Molai auraient été maltraités pendant leur détention. Des fonctionnaires du ministère du Renseignement les auraient notamment forcés à boire des liquides qui les faisaient vomir.

À Orumiyeh, jusqu'à 60 Azerbaïdjanais iraniens auraient été arrêtés, parmi lesquels Esmail Javadi, journaliste et défenseur des droits culturels des Azerbaïdjanais iraniens. Il a été arrêté le 18 février 2007 et serait toujours incarcéré dans un centre de détention du ministère du Renseignement, dans le district de Doqquz Pilleh, à Orumiyeh.

Au moins 15 arrestations auraient aussi eu lieu à Zenjan, où se tenait une manifestation semble-t-il pacifique sur la place Sabze. Parmi les personnes arrêtées figurait le journaliste Said Metinpour, célèbre localement pour ses activités en faveur des droits humains. Selon les témoignages, il avait du sang sur les lèvres quand il a été emmené, ce qui fait craindre qu'il n'ait subi des violences aux mains de la police.

Ramin Sadeghi, arrêté le 19 février 2007 à Ardabil, fait partie de la vingtaine d'Azerbaïdjanais arrêtés en lien avec les manifestations de la Journée internationale de la langue maternelle dans cette ville. À l'heure où nous rédigeons cette déclaration, il est le seul à être encore détenu, et sa famille s'inquiète semble-t-il de son état de santé.

### **Les Kurdes**

Le 20 février 2007, des étudiants kurdes ont organisé une manifestation à la faculté de lettres de l'université de Téhéran. Ils réclamaient l'enseignement en kurde dans le système scolaire iranien et à l'université de Sanandaj, capitale de la province du Kurdistan. Les étudiants auraient signé une déclaration publique soulignant, entre autres, que « *dans l'environnement mondial multiculturel actuel, et conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux autres principes humanitaires, toute nation devrait avoir le droit de développer et de promouvoir sa propre langue* ».

Ces derniers mois, plusieurs journalistes et défenseurs des droits humains kurdes ont été arrêtés, et certains doivent être jugés. En outre, le 16 février 2007, trois Kurdes, dont une femme, auraient été tués lors d'une manifestation à Mahabad. Selon des informations non confirmées, des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre se seraient soldés par la mort d'un jeune homme de dix-huit ans, Bahman Moradi, d'une femme prénommée Malihe, dont Amnesty International ne connaît pas le nom de famille, et d'une troisième personne. Des dizaines de manifestants auraient aussi été blessés.

Par le passé, les forces de sécurité iraniennes ont souvent réprimé violemment les manifestations de Kurdes. Par exemple, en février 2006, neuf personnes au moins auraient trouvé la mort à la suite d'affrontements similaires entre les forces de sécurité et des manifestants kurdes à Maku et dans d'autres villes, et de très nombreuses autres, peut-être plusieurs centaines, auraient été arrêtées. En mars 2006, des députés kurdes du Parlement iranien (*Majlis*) ont écrit au président Mahmoud Ahmadinejad pour exiger l'ouverture d'une enquête sur ces homicides et la comparution en justice des responsables présumés. Une enquête aurait été diligentée, mais ses conclusions ne sont pas connues. Certaines des personnes arrêtées auraient ensuite été condamnées à des peines allant de trois à huit mois d'emprisonnement.

### **Les Baloutches**

Dans la province de Sistan-e Baloutchistan, les circonstances du procès extrêmement sommaire et de l'exécution, le 19 février 2007, d'un Baloutche iranien, Nasrollah Shanbeh-Zehi, suscitent des doutes sur l'application sans discrimination des normes relatives à l'administration de la justice pour les minorités. Arrêté semble-t-il avec quatre autres personnes à la suite d'un attentat à la bombe commis le 14 février 2007 contre un bus transportant des *pasdaran* (gardiens de la révolution), dont le bilan fait état à ce jour de 14 morts et d'une trentaine de blessés, Nasrollah Shanbeh-Zehi a été montré à la télévision en train d'« *avouer* » cet attentat au nom d'un groupe baloutche d'opposition armé, *Joundallah* (Soldats de Dieu), puis a été exécuté en public sur les lieux de l'attentat.

*Joundallah*, qui a mené un certain nombre d'attaques armées contre des responsables iraniens et a parfois exécuté des otages, se revendique défenseur des droits du peuple baloutche, même si

le gouvernement affirme qu'il est impliqué dans le trafic de drogue et qu'il entretient des liens avec des groupes terroristes et des gouvernements étrangers. En mars 2006, dans la province du Sistan-e Baloutchistan, ce groupe armé a tué 22 agents de l'État iranien et en a pris au moins sept autres en otages. À la suite de cette attaque, des dizaines, voire des centaines, de personnes ont été arrêtées ; bon nombre d'entre elles auraient été emmenées dans des lieux inconnus. Dans les mois qui ont suivi, le nombre d'exécutions signalées dans les régions baloutches a considérablement augmenté. À la fin de l'année, il était fait état de plusieurs dizaines d'exécutions.

Amnesty International condamne sans équivoque les exécutions d'otages et exhorte *Joundallah* à renoncer immédiatement à ces pratiques et à toute autre méthode similaire. Toutefois, elle craint que Nasrollah Shanbeh-Zehi n'ait été contraint aux « *aveux* » par la force et que, compte tenu de la rapidité avec laquelle il a été exécuté, il n'ait pas bénéficié d'un procès équitable ni de la possibilité de faire appel de sa condamnation à mort, si toutefois elle a été prononcée par un tribunal.

### **Les Arabes**

En janvier et en février 2007, Amnesty International a déploré l'exécution de huit Arabes iraniens reconnus coupables, à l'issue de procès inéquitables, d'attentats à la bombe commis dans la province du Khuzestan en 2005. D'autres détenus arabes risquent aussi d'être exécutés à l'issue de procès iniques.